



## **Retour sur la commission habillement du vendredi 10 juillet 2015.**

- Le premier point abordé fut le nouveau texte en vigueur sur le port de la tenue (arrêté du 8 avril 2015) ; certains effets vont changer au titre de la réglementation notamment la suppression des bandes réfléchissantes des pantalons spf1, vestes spf1, chemises f1, tenues de sortie, chemisettes bleues, pull demi saison (à voir).
- D'autres effets vont aussi apparaître comme les polos à manches longues, veste légère type « softel », remplacement de la bande réfléchissante des vestes spf1 par une bande rouge, casquette ou calot rouge (optionnel). Les effets vont être mis sur la masse à partir du renouvellement des marchés pour 2016. Le but étant d'uniformiser les SP à l'échelle départementale avec néanmoins une mesure transitoire de quelques années pour réaliser le renouvellement au fur et à mesure.
- Les questions ont aussi été posées par les représentants CGT en collaboration avec le CHSCT (voir courrier ci-joint reprenant toutes les questions abordées). Celles-ci ont porté à débat plus ou moins constructif. Toutefois plusieurs pistes seront analysées en groupe de travail dans les jours qui suivent ainsi que les sujets annoncés en première partie.
- Il est envisagé de procéder au remplacement de 300 casques par an pour se doter d'une nouvelle génération de casque.

La plupart des achats seront mutualisés avec le Pas De Calais.

La commission habillement fera également partie intégrante du CHSCT car elle est en lien direct sur les conditions de travail, la santé et la sécurité des agents !!

N'hésitez pas à faire remonter les problématiques ou autres questions en lien avec la commission habillement et le CHSCT en **utilisant l'adresse mail en bas de page en précisant en objet : CHSCT-Commission d'habillement.**